

AU BENIN

AMELIORATION PARTICIPATIVE DE VARIETES



Entretien avec Jean-Baptiste Adimou (GERME)

70 % de la population active au Bénin vit de l'agriculture. Le secteur représente 32 % du PIB et reste largement dominé par le coton (80 % des exportations). Ce constat, doublé de celui du potentiel agricole du Bénin, a encouragé des initiatives innovantes pour diversifier le secteur, notamment par la production maraîchère.

Jean-Baptiste Adimou est coordonnateur de l'association béninoise Groupe d'appui, d'encadrement et de recherche en milieu rural (GERME). Avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), il travaille à la sélection et à la diffusion des meilleures variétés de banane plantain pour développer la filière.

Dans le cadre d'un projet porté par :



**Groupe d'appui, d'encadrement, et de
recherche en milieu rural**



**Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le
développement**

Pour quelles raisons vous êtes-vous concentré sur la filière de la banane plantain ?

La production de banane était essentiellement extensive : quelques plants de bananiers pour l'autoconsommation, voire quelques ventes sur le marché. Le projet propose de passer à une production intensive grâce à de meilleures variétés, à hauts rendement et qualité organoleptique.

Il s'agit de professionnaliser la production de bananes, avec la mise en place de parcelles respectant les normes techniques et rationnelles. Cela implique d'avoir plus de plants par parcelle et de respecter les normes de préparation du sol (essouchage, labour, trouaison, apport de fumures organiques de fonds, d'engrais minéraux, etc.) L'objectif est de permettre aux producteurs de livrer de plus grandes quantités de bananes sur les marchés.

Quels types de consommateurs visez-vous ?

Nous visons d'abord les consommateurs locaux. La demande de banane plantain est très forte en produit frais (consommation traditionnelle), en chips (collation des élèves et étudiants notamment) et en *alocos*¹. Auparavant consommés seulement par les élites, les *alocos* accompagnent les plats de riz et font le plaisir familial de nombreux foyers. Au Bénin, on parle de diversification de l'agriculture mais le gouvernement ne soutient aucune action en faveur du développement de la filière de la banane plantain. Le Bénin n'importe pas de banane plantain et n'en exporte pas non plus. Demain, nous pourrions exporter les excédents vers notre grand voisin le Nigéria ou d'autres pays de la sous-région.



Comment accroître la consommation de banane plantain au Bénin ?

La banane plantain est concurrencée par la pomme de terre importée du Burkina Faso, du Niger, d'Europe ou du Maghreb en particulier comme substitut à l'*aloco* du fait de la cherté de la banane plantain. Le projet compte augmenter les volumes de production pour faire baisser les prix et ainsi augmenter la consommation sur le marché urbain.

La question de l'élévation de la qualité va de pair avec celle de l'accroissement de la production. Il est important d'avoir de hauts rendements, mais sans qualité organoleptique le produit ne sera pas apprécié par les consommateurs et donc pas vendu. Il faut aussi diversifier tant qu'on le peut les modes de consommation : au Cameroun les gens pilent la banane comme l'igname, pas au Bénin.

Quel mode de production avez-vous retenu pour y parvenir ?

La production en agriculture biologique n'est pas exclue mais n'a pas encore de marché. Au sud du Bénin et particulièrement dans notre département l'Atlantique le seul marché spécialisé en bio est l'ananas. Nous proposons un mode de production durable, respectueux de l'environnement : la combinaison d'engrais minéraux et organiques, qui limite l'usage d'engrais chimique.

Les bananes plantain sont un marché de niche. Nous comptons développer un marché de masse par un mode de production durable qui n'occasionne pas de surcoûts : les plantations de bananes profitent de la fumure issue de la petite activité d'élevage et des fosses fumières mises en place. On réduit ainsi l'apport en engrais minéraux qui coûtent cher, tout en valorisant les fumures existantes.

¹ Rondelles de bananes plantains frites.

Nous sommes en phase de test et d'expérimentation. Les surfaces agricoles de banane plantain représentent pour l'instant 0,5 hectares (ha) par parcelle commune de référence et 0,05 ha par parcelle individuelle d'évaluation. Une fois les variétés retenues, elles seront démultipliées et ces surfaces augmenteront.

La filière banane ne compte que des producteurs en agriculture familiale. L'agro-industrie peut s'approprier les variétés sélectionnées si elle le veut. Ce n'est pas un problème tant que l'agriculture familiale bénéficie de prix subventionnés. Les pépiniéristes ont l'obligation de vendre les plants à prix subventionnés aux agriculteurs familiaux, pas à l'agro-industrie.



Vous encouragez la création d'organisations de producteurs (OP), pourquoi ?

Notre priorité actuelle est l'accompagnement à la structuration des producteurs de la filière banane plantain, pour favoriser les approvisionnements et ventes groupées ainsi que le plaidoyer.

GERME accompagne des producteurs d'ananas au Bénin depuis 1998. Cela nous a permis d'identifier les principales faiblesses des exploitations familiales, généralement liées aux marchés porteurs, à l'approvisionnement en intrants spécifiques, à l'accès au crédit et aux difficultés de mobilisation de la main-d'œuvre expérimentée pour l'installation et l'entretien des parcelles.

Pour faire face à ces contraintes nous avons suscité la création d'OP d'ananas : groupements d'arrondissements, unions communales (par exemple l'UGPAT: Union des groupements des producteurs d'ananas de Toffo) et Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RÉPAB).

Qu'est-ce qu'a apporté la création d'OP aux producteurs membres ?

Les agriculteurs ont bénéficié de formations en planification, prévision et production de fruits de qualité pour répondre aux demandes du marché, et en négociation des prix de cession des produits aux clients. L'Agence française de développement (AFD) les a appuyés dans le renforcement des capacités de gestion des exploitations familiales et des groupements. Ils négocient maintenant collectivement l'achat d'intrants et des crédits à taux et échéancier de remboursement adaptés.

Ces appuis ont contribué à l'amélioration de la productivité et de la production : l'ananas est disponible toute l'année à bon marché dans les villes. Autrefois l'ananas pain de sucre était un produit rare et cher - au minimum 200 FCFA le kg - maintenant il est vendu 50 à 100 FCFA aux consommateurs des villes.

Et dans la filière de la banane plantain ?

Nous avons suscité la création de deux plateformes d'OP, où sont mises en compétition dix variétés de banane plantain. Ces OP bénéficient de formations sur la structuration et le fonctionnement des organisations, et sur le renforcement de capacités à rendre des services à leurs membres. Les mêmes effets d'amélioration de productivité et de production obtenus dans la filière ananas sont attendus.

Intégrez-vous d'autres acteurs que les producteurs à votre projet ?

Les plateformes sont composées essentiellement de producteurs et des pépiniéristes. Pour l'évaluation post-récolte, elles intégreront des commerçants, transformateurs et transporteurs, qui apprécient le produit selon leurs critères : couleur, fragilité de la pulpe, etc. Il n'y a pas d'organisation de consommateurs au niveau communal mais seulement au niveau national, pour défendre les prix, etc. Mais les autres acteurs de la filière sont aussi des consommateurs, leur avis est légitime.

Nous impliquons progressivement les élus locaux: ils sont invités aux séances d'évaluation des variétés et à l'atelier de validation des résultats. Avec les services de promotion agricole de l'État, ils sont importants pour pérenniser le projet et accompagner les producteurs à la place du GERME.



En quoi votre projet est-il innovant ?

Ce projet corrige les erreurs du passé, en impliquant les élus et services de promotion agricole locaux et en demandant une contribution financière aux producteurs, par exemple à hauteur de 50 % pour l'achat de matériel d'irrigation. Le projet précédent s'était arrêté aux évaluations, celui-ci prévoit la multiplication et la diffusion à 500 producteurs au moins des variétés retenues, dès 2012.

L'innovation majeure du projet pour nourrir les villes par l'agriculture familiale, c'est le cadre de concertation et d'évaluation qui associe les producteurs, les OP, la recherche, les ONG, les commerçants, etc. L'autre dimension importante est la démarche participative de sélection variétale : les producteurs évaluent, observent et décident eux-mêmes des variétés à développer.

Propos recueillis le 31 août 2011 par Johanne Villegas (CFSI) et contribution du 16 janvier 2012 à la discussion en ligne « *rôle des OP* » organisée par le CFSI, édités par Justine Mounet (CFSI). Photos © GERME.

Pour creuser le sujet :

- Fiche projet, *Sélection variétale participative de bananes au Bénin et au Cameroun*, 2010
- Étude, *Produire plus avec moins : une solution technologique durable accessible aux paysans*, 2011

Ce projet a bénéficié d'un financement dans le cadre du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (PAFAO, appel 2012) du CFSI et de la Fondation de France. Voir la fiche projet.

Le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France), de la Fondation Ensemble, de la Fondation L'OCCITANE et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation et la Fondation Un monde par tous participent également au volet capitalisation du programme.

